

Référence : C.N.239.2021.TREATIES-XXIII.3 (Notification dépositaire)

CONVENTION DE VIENNE SUR LE DROIT DES TRAITÉS ENTRE ÉTATS
ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES
OU ENTRE ORGANISATIONS INTERNATIONALES

VIENNE, 21 MARS 1986

PORTUGAL : ADHÉSION

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de
dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 21 juillet 2021.

Le 21 juillet 2021

